



## DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 8 FEVRIER 2017

Monsieur le Président du CDAS

### **Budget**

Un budget 2017 amputé de près 33 millions d'euros. Il diminue de 32,89 millions d'euros entre 2015 et 2017. Pour réaliser ce « tour de passe », la présidente du CNAS part du consommé de l'année précédente et non des besoins agents.

La CGT n'a de cesse de faire des propositions : pour de nouvelles prestations, pour le développement des prestations existantes ou pour des baisses de certaines tarifications ( par exemple : transformer le prêt étudiant en une véritable aide, faire de certains tarifs, par exemple : vacances/loisirs soient plus accessibles. La direction refuse d'entendre ces propositions, cela lui permettant de justifier cette baisse de budget.

### **Restauration**

Concernant la restauration, l'administration nous informe qu'une orientation est prise concernant les petites structures servant moins de 20 repas par jour. D'après eux, ces structures, parfois ne répondant aux normes sanitaires, doivent fermer et faire des conventionnements avec d'autres restaurants, voire d'instaurer des titres restaurants. Pour la CGT, c'est un échec. Nous devons sauvegarder ces petites structures. La restauration ne doit être regardée sous le prisme de la seule rentabilité. L'harmonisation tarifaire est le fait que chaque quelle que soit la structure de restauration puisse avoir un repas n'excédant pas les montants des plafonds. Pour 2017, il est prévu de maintenir les plafonds de cette harmonisation tarifaire au niveau de 2016. La CGT salue cette bonne nouvelle. Cependant, le montant reste encore trop élevé notamment pour les cadres C. En application du PPCR (parcours professionnel carrières rémunérations), certains agents voient disparaître leur subvention interministérielle, qui est 1,22€ en matière de restauration collective (passage au-dessus de l'indice 466 suite par exemple à l'intégration de 4 ou 6 points primes dans l'indice).

## **Logement**

La CGT met l'accent sur la nécessité d'acquérir des logements neufs et de qualité à un prix abordable sur l'ensemble du territoire. On nous propose tout le contraire, baisser le nombre de réservation de logements de 110 à 70/90 par an. De plus, en 2017, la subvention ALPAF baisse de 6,6 millions d'euros par rapport à 2015.

## **Vacances loisirs et vacances enfants**

La subvention EPAF est en baisse constante depuis 2014. En 2017, ce sera près de 3 millions d'euros de baisse par rapport à 2014. Dans le même temps des hausses de tarifs sont appliquées régulièrement.

## **Aides et secours aux personnes en difficultés.**

3,7 millions d'euros sont provisionnés pour financer le dispositif d'aides et de secours mis en œuvre par le réseau social. L'augmentation de 467 000€ par rapport à 2015. La CGT souligne cette bonne nouvelle.

## **Parentalité**

La CGT est intervenue concernant le nombre de berceaux en crèches qui est toujours trop faible par rapport aux besoins réels. L'administration n'envisage aucune nouvelle réservation de berceaux.

## **Crédits d'actions locales**

Sur l'ensemble des CDAS, la baisse est de 89 000€ par rapport à 2016. La CGT rappelle son attachement aux initiatives locales dans les CDAS.